

LE PÊCHEUR CATHARE

GÉNÉRATION
PÊCHE

N° 4

La lettre d'information du pêcheur Audois

Le mot du Président :

L'ouverture de la pêche à la truite en première catégorie piscicole approche à grands pas. On ne peut qu'aspirer à une accalmie de la pandémie afin que nous puissions retrouver un semblant de liberté au travers de notre passion. Pendant ce temps-là, votre Fédération au travers des élus et des salariés accélère dans vos AAPPMA les initiatives et les prises de décisions afin de pouvoir vous proposer dans les années à venir une pêche de loisir conforme à vos attentes.

Le Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche en cours d'élaboration devra permettre de répondre à la diversité des nombreuses catégories de pêcheurs Audois. Une restitution de la phase de diagnostic faisant état de la situation actuelle de la pêche dans notre département a eu lieu dans les différentes unités de bassins.

Il apparaît clairement que la gestion actuelle de la pêche associative menée par votre Fédération ou ces AAPPMA ne correspond plus à l'évolution de vos pratiques. Une enquête individuelle à laquelle vous avez été nombreux à répondre, confirme cette analyse. Je profite de l'occasion pour vous remercier de vous être exprimés massivement, ce qui confirme l'intérêt que vous portez à notre passion et à son évolution. Des décisions seront donc prises dans les mois à venir afin de répondre à vos souhaits. Nous reviendrons vers chacun d'entre vous pour vous présenter tout ce travail.

Concernant la gestion des milieux aquatiques, les études nous permettant de récolter de la donnée sur l'état de nos masses d'eau s'accroissent également. Les suivis thermiques rendront prochainement des éléments indispensables à la compréhension de dysfonctionnements de certains cours d'eau. L'objectif avéré est d'apporter des solutions afin d'améliorer certaines situations. L'étude sur le Chabot qui vous est présentée ici nous apportera également des éléments complémentaires et essentiels sur le fonctionnement des cours d'eau. En attendant, permettez-moi de vous souhaiter au nom du Conseil d'Administration et de l'équipe salariale une bonne ouverture 2021 en famille ou entre amis, toujours dans le respect des gestes barrières.

Halieutiquement vôtre,

David Fernandez

Appel à projet Chabot

Lancement de l'appel à projet chabot soutenu par l'agence de l'eau et le département et en partenariat avec la Fédération Aude Claire. Le pôle technique de la fédération se lance dans cette étude, dans l'objectif

de mieux connaître cette espèce considérée comme «parapluie » dans notre département. En effet, cette étude regroupe plusieurs suivis (piscicole, invertébré, thermie, conductivité...) permettant d'appréhender les sources de dysfonctionnement en lien avec la présence de l'espèce (habitat, hydrologie, continuité écologique...). Il s'agit d'obtenir des éléments factuels à présenter à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers pour faire évoluer la situation. Représentant un intérêt halieutique faible, cette espèce reste un indicateur du bon état écologique des cours d'eau. La fédération a donc tout intérêt à garder un œil sur ce petit poisson.



L'ouverture approche... Vous trouverez sur cartedepeche.fr des offres de parrainage et autres promotions !
Profitez-en...



Schéma Départemental du Développement du Loisir Pêche (SDDLDP) du Département de l'Aude



Début février, nous avons présenté aux 5 bassins du département la phase 1 et 2 du SDDLDP 11 étudié par le bureau d'étude AYGA.

En effet, lorsque le nouveau Conseil d'Administration de la fédération de Pêche de l'Aude a été élu en 2019 et présidé par M. FERNANDEZ David, une des premières volontés a été de rencontrer les Présidents d'AAPPMA et de mettre en place rapidement ce SDDLDP11 à l'échelle du département.

Le SDDLDP11 c'est quoi :

La Fédération Nationale de Pêche en France a élaboré son Schéma National de Développement du Loisirs Pêche en juin 2010.

Ce document d'orientation générale, dont l'objectif est de définir les grandes lignes du projet de développement de la pêche associative, a pour vocation, à terme, de moderniser et de conquérir de nouveaux effectifs de pêcheurs. Sa mise en œuvre concrète sur le terrain nécessite l'implication directe des FDPPMA et des AAPPMA et passe ainsi par la définition d'un Schéma Départemental de Développement du Loisirs Pêche (SDDLDP). Déclinaison

départementale du SDDLDP, le SDDLDP constitue un document à la fois technique et politique établi sur la base des orientations nationales avec pour objectif de valoriser le potentiel halieutique.

La vocation du Schéma Départemental de Développement du Loisirs Pêche (SDDLDP) du Département de l'Aude est de moderniser et valoriser le potentiel halieutique de notre beau département riche et diversifié. L'objectif est que tous les pêcheurs s'y retrouvent, les locaux comme les touristes, les passionnés comme les débutants.

Cette stratégie doit nous permettre de nouer des liens avec nos partenaires (institutionnels, techniques, financiers) et d'inscrire l'activité pêche comme vecteur d'économie pour nos territoires. C'est un outil essentiel, une ligne directrice pour plusieurs années. Il est également important de rappeler que ce schéma est co-financé par le Département, la Région et la FNPF, à qui nous devons présenter le programme d'action qui en découle.

En effet, cela va aboutir par la réalisation d'actions concrètes sur le terrain :

- Aménagements de parcours,
- Une garderie efficace,
- Des empoissonnements réfléchis et cohérents,
- Une communication moderne,
- Un réseau d'animations ...

Le SDDLDP 11 va permettre d'élaborer une stratégie de développement du loisir pêche basée sur un programme d'actions construit. Il s'agit d'un outil politique, prospectif, opérationnel et promotionnel pour Fédération de Pêche de l'Aude. Ce schéma est indispensable pour montrer à nos partenaires extérieurs notre volonté de moderniser la pêche de loisir, de réaliser des investissements coordonnés, réfléchis, stratégiques et financiers au sein du développement local.

